**La vaccination pour le grand public**

\*Liste sur www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Mon âge** | **Ma situation** | **Janssen ou AstraZeneca** | **Pfizer-BioNTech** | **Moderna** |
| 0 à 4 ans inclus |  | *Mon enfant ne peut pas se faire vacciner* | | |
| 5 à 11 ans inclus | Quelle que soit la situation de mon enfant |  | • Médecin traitant (généraliste, pédiatre ou autre spécialiste)  • Sur son lieu de soin  • Centre de vaccination avec ligne pédiatrique  *(doses pédiatriques spécialement destinées aux enfants)* |  |
| 12 à 17 ans inclus | Quelle que soit la situation de mon enfant |  | • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • A l’école/Son lieu d’apprentissage  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination  • Son lieu de soin |  |
| 18 à 29 ans inclus | Quelle que soit ma situation |  | • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail/Service de santé universitaire  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination  • Mon lieu de soin |  |
| 30 à 54 ans inclus | Quelle que soit ma situation |  | • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail/Service de santé universitaire  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination  • Mon lieu de soin | • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail/Service de santé universitaire  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination  • Mon lieu de soin |
| 55 ans et plus | Quelle que soit ma situation | • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • A domicile  • Mon lieu de soin  *(Si la première dose a été réalisée avec Janssen ou AstraZeneca, la seconde dose doit être réalisée avec un vaccin à ARNm)* | • Mon lieu d’hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie)  • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination | • Mon lieu d’hébergement (EHPAD, USLD, résidence autonomie)  • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination |

• Les personnes ayant déjà eu le Covid-19 ne reçoivent qu’une seule injection, sur la base d’un justificatif (test PCR ou antigénique ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).

• La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.

**Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :** [**www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19**](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)